

# MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - HORS-SITE ET MODULAIRE

**BOOSTEZ VOTRE CV ET DEVEZ UN EXPERT DONT LES ENTREPRISES ONT BESOIN !**

## Métier préparé

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de construction, rénovation et réhabilitation pluridisciplinaires de différentes échelles et natures (bâtiments, TP, projets à l'échelle urbaine ...) sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes, le manager de projets de construction veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique et réglementaire en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (développement de l'industrialisation des process constructifs, BIM et maquette numérique, nouvelles technologies, environnement, énergie, ...).

## Option(s)

Le secteur de la construction est dans une dynamique d'industrialisation visant à le rendre davantage efficient et productif. C'est un changement de paradigme dans l'acte de construction nécessaire pour faire face aux défis du secteur du bâtiment. La construction industrialisée et modulaire se développe de façon importante à l'international et actuellement en France. Cette option permet d'accompagner les entreprises dans la montée en compétences dans ce domaine.

## Compétences visées

**Compétences techniques :** piloter un projet de construction en France ou à l'international, mettre en oeuvre les aspects juridiques, les savoir-faire techniques, technologiques et les outils, normes, labels et réglementations adaptés au domaine de la construction hors-site et modulaire.

**Savoir-être :** esprit d'analyse, esprit critique, sens de la diplomatie, qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les interlocuteurs internes et externes, sens de l'écoute, ouverture d'esprit afin de rester en veille des mutations et innovations actuelles du secteur, esprit d'initiative.

## Débouchés

- Chef ou directeur de projets construction ou rénovation hors-site
- Chef de projet construction modulaire / bois
- Responsable de programme / d'études
- Responsable de travaux, responsable d'ordonnancement des travaux

## Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6, ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Sur une durée de 12 mois en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, vous développez des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

## DIPLÔME

**Manager de projets de construction (MS)**, Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024



**ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION**

**Durée :** 65 jours

sur 12 mois

**Code WEB :** MS MPC CIMHS

**Code RNCP :** RNCP38930

## Public

Etudiants en poursuite d'études

## Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)

**ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**

- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

## Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

## Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2025.

Statut apprenti : Scolarité financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail en apprentissage ou de professionnalisation.

## OBJECTIFS

Piloter des projets de construction sur l'ensemble du cycle de vie en veillant à l'acceptation technique, économique, juridique et réglementaire et en intégrant les spécificités d'un projet de construction hors site

Gérer des projets de rénovation industrialisées en prenant en compte les usages et l'existant

Connaître les différentes méthodes et outils technologiques mobilisés dans un projet de construction individualisé (industrialisation, construction modulaire)

Appréhender les enjeux actuels, les écosystèmes et les concepts principaux de la construction industrialisée, modulaire et hors-site

Manager les hommes et conduire les transitions

## PÉDAGOGIE

### Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

### Projets réalisés

Industrialisation de processus et systèmes constructifs bois et autres biosourcés  
Etude de cas sur la mise en oeuvre d'un projet hors-site

### Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE

Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP

Des experts métiers issus du monde de l'entreprise  
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur

Parcours en alternance

Accélérateur de carrière

Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters,

MS et MBA : 3e dans le Top 10 du classement Master

Management de l'Urbanisme

## MODALITÉS D'ADMISSION

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Questionnaire métier et entretien de positionnement

- Commission de sélection

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature d'une convention de stage/contrat assurant la réalisation de la mission en entreprise.

## OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Nantes, Paris - Nanterre, Toulouse

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

